



**Gares &
Connexions**



CSE

CSE ordinaire du 18 juillet 2023

Votants : 13 UNSA-Ferroviaire, 5 CGT,
3 SUD-Rail, 1 CFTD, 1 CFE-CGC



La séance en présentiel s'est ouverte par la
déclaration liminaire de vos élus UNSA-Ferroviaire
que vous retrouvez sur le groupe [Workplace UNSA \(ICI\)](#).

1

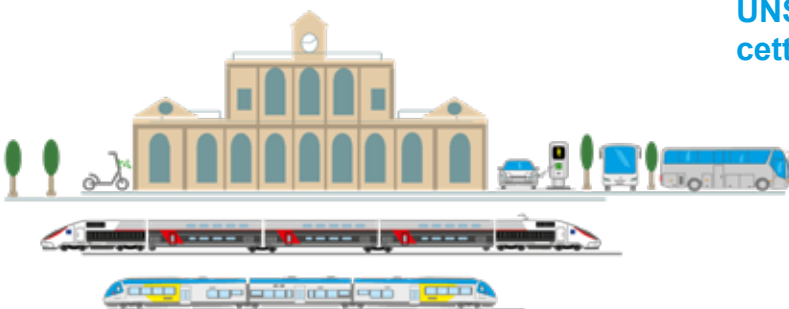
La remise à disposition de deux centres de vacances



L'Instance commune souhaite restituer deux centres de vacances, non utilisés depuis plus de 10 ans, celui de Chaon et celui des Bossons - Songenaz - Chamonix.

La délégation UNSA-Ferroviaire s'est interrogée sur le délai entre la fin d'exploitation et la remise à disposition des centres et a demandé la réalisation d'un état des lieux des installations sociales transférées (IST) mises à disposition.

Face aux coûts de remise aux normes indispensables à une reprise de l'activité sur ces sites, la délégation UNSA-Ferroviaire a voté « pour » lors de cette consultation.



UNSA-Ferroviaire Gares & Connexions
30 rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS
garesetconnexions@unsa-ferroviaire.org
Workplace : UNSA gares & connexions

2

Projet de déménagement des entités du siège de SNCF Gares & Connexions Consultation pour prise à bail (Sophie DESMARTIN)

Le bail d'occupation du site actuel de Panhard par le siège de G&C arrive à échéance fin 2026. Celui-ci, ne répondant plus aux critères du GPU, ne peut être renouvelé.

Après recherche de propositions alternatives correspondant aux contraintes économiques et d'aménagement fixées pour ce projet, la direction a présenté, pour consultation, son dossier de prise de bail de locaux situés sur le site des Grandes Serres de Pantin (93).

À noter que dans un souci de réunir l'ensemble des agents du

siège sur un même site, les salariés de la DGIF, actuellement basés à Saint-Denis, sont également concernés par ce déménagement. Ce projet introduit par la même occasion le flex-office.

La délégation UNSA-Ferroviaire a noté qu'une étude des temps de trajet était intégrée au dossier, mais limitée aux distances inférieures à 100 km, et nécessite d'être complétée par la situation des agents domiciliés à plus de 100 km.

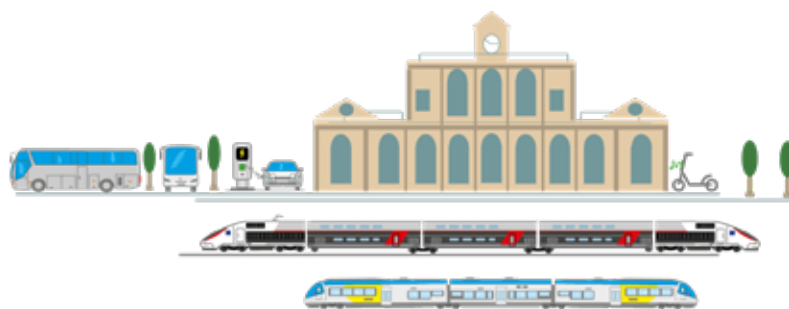


<https://lesgrandesserresdepantin.com>

Par ailleurs, la délégation UNSA-Ferroviaire

a demandé à la direction de travailler sur différents sujets :

- **Vigiler la charge de travail pesant sur les managers pour rechercher toutes les solutions possibles afin de faciliter l'arrivée de leurs collaborateurs sur ce nouveau site, l'accompagnement du personnel et l'évaluation des difficultés rencontrées au sein de leur entité ;**
- **Rendre éligible aux titres-restaurant le futur lieu principal d'affection (LPA) ;**



- **Retravailler l'accord télétravail afin de renforcer les possibilités de télétravail à 3 jours, voire de mettre en place la semaine de 4 jours afin de compenser l'allongement du temps de trajet domicile - travail, la réduction des surfaces de 50 % et améliorer l'articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle ;**
- **Implanter sur ce nouveau site des salles de repos, de détente et autres espaces zen ;**
- **Intégrer dans les études l'implantation d'un espace bibliothèque permettant au CSE de maintenir cette offre auprès des agents, comme c'est actuellement le cas sur les sites de Panhard et DGIF ;**
- **Doter le CSE et les organisations syndicales en locaux d'une surface à minima égale à celle actuellement mise à leur disposition.**



La délégation UNSA-Ferroviaire a voté l' « abstention » lors de cette consultation et sera vigilante sur la prise en compte des attentes des agents concernés par le déménagement. Par ailleurs, l'UNSA-Ferroviaire a proposé une consultation par le CSE de ces derniers. À cet effet, les agents ont reçu un questionnaire adressé par le secrétaire du CSE.

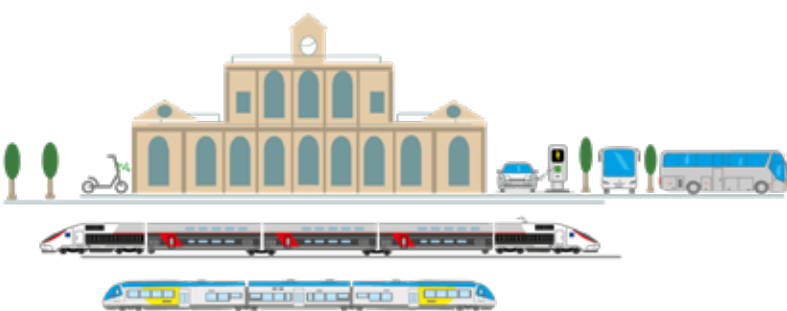
// P_b ATTENTION PLOMB // P_b ATTENTION PLOMB // P_b ATTENTION PLOMB //

3 **Sujet relatif aux réunions CSSCT des 7/6/23 et 6/7/23 et point sur le plan de lutte contre le risque plomb faisant suite à la mise en demeure de la DRIEETS (Gilles RADENNE)**

Retrouvez le compte-rendu de la CSSCT du 11 mai 2023 du secrétaire adjoint du CSE sur le groupe Workplace du CSE [\(ICI\)](#) détaillant ce sujet.



// P_b ATTENTION PLOMB // P_b ATTENTION PLOMB // P_b ATTENTION PLOMB //



UNSA-Ferroviaire Gares & Connexions
 30 rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS
 garesetconnexions@unsa-ferroviaire.org
 Workplace : UNSA gares & connexions

4

Informations trimestrielles T2 2023

(Anne REBEYROTTE)

Effectif disponible :
3 955 agents

**29 %
femmes**
**71 %
hommes**

**46 %
cadres**
**33 %
maîtrise**
**21 %
exécution**

**36
stagiaires**

**106
cessations**
(dont
65 retraités
24 démissions)

Mobilités :
+ 176 agents
(250 mutations
entrantes et
74 sortantes)

Recrutements :
59 CDI
54 CDD

- SNCF G&C termine le 2^e trimestre 2023 avec un effectif disponible (ED) de 3 955 ED (+ 121 par rapport au 1^{er} trimestre). L'effectif global est de 4 211 agents et l'effectif réel est de 4 017 agents.
- La répartition de l'ED par genres présente un taux de féminisation de 29 %.
- La répartition de l'ED par catégories professionnelles est de 46 % de cadres, 33 % d'agents de maîtrise et 21 % d'agents d'exécution.
- Les contrats aidés concernent principalement des apprentis (92 %) et des contrats de professionnalisation (8 %) en CDD. On les retrouve à 80 % en DRG et 20 % à la Direction G&C. On compte 269 contrats aidés, dont 54 % de femmes.
- On dénombre 36 stagiaires sur le périmètre CSE, dont 18 à la Direction G&C.
- On constate 106 cessations de fonction en cumul, dont 65 départs à la retraite et 24 démissions.
- Les mobilités enregistrent un solde positif, cumulé sur l'année 2023, de + 176 agents avec 250 mutations entrantes et 74 mutations sortantes.
- On compte 4 mises à disposition entrantes à SNCF Gares & Connexions et 46 sortantes de SNCF Gares & Connexions à la fin de ce trimestre.
- 59 recrutements en CDI ont été réalisés en cumul depuis le début d'année 2023, dont 46 en DRG /EMT (Établissement Maintenance et Travaux). 54 recrutements ont été réalisés en CDD (incluant les renouvellements).



5

Présentation de l'analyse des démissions

(Thomas HAMAD)

Le nombre de démissions est en constante évolution depuis 2020 (23 en 2020, 24 en 2021 et 36 en 2022). Le phénomène devrait s'accroître sur 2023.

60 % des démissions se situent en Île-de-France (région qui rassemble 43 % de l'effectif de G&C), avec une concentration sur la population cadres de moins de 40 ans notamment.

Ce phénomène n'est pas exclusif à l'entreprise et le salaire n'est pas le seul motif.

Les élus UNSA-Ferroviaire ont alerté sur les problématiques liées à l'intérêt professionnel limité du

fait du manque de responsabilités, la non-visibility sur la progression au sein des entités ainsi que la faible rémunération pour certains métiers.



6

Information sur le projet de création d'une structure Handicap et Emploi nationale, mutualisée et territorialisée au service des cinq sociétés du groupe SNCF

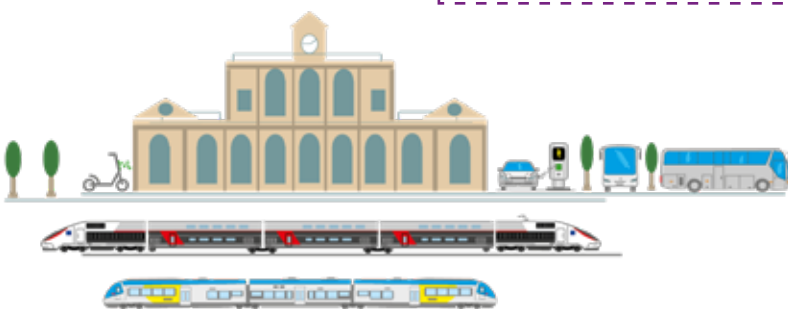
(Sophie DESMARTIN)

Ce projet s'inscrit dans le 9^e accord collectif en faveur de l'emploi des travailleurs en situation de handicap prévu sur la période 2022-2024. Les objectifs sont de professionnaliser le métier de Correspondant Handicap et Emploi (CORHE) et d'avoir un effet d'équipe et d'entraide, et ainsi standardiser les processus au sein de toutes les SA.

La mise en place de cette structure est prévue le 1^{er} octobre 2023.

Les élus UNSA-Ferroviaire s'inquiètent de cette mutualisation entre SA par le biais d'une structure située au sein de la holding en Île-de-France et qui interviendra sur tout le périmètre géographique de G&C.

Retrouvez tous les dossiers présentés au CSE, mais aussi les comptes-rendus des commissions sur le site du CSE cse-gc.fr dans la rubrique « Mon CSE ».



UNSA-Ferroviaire Gares & Connexions
30 rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS
garesetconnexions@unsa-ferroviaire.org
Workplace : UNSA gares & connexions

Informez-moi(s) !

**Venez rencontrer
l'UNSA-Ferroviaire
lors des journées
d'information salariés**



**Journées
d'information salariés**

